

Ni dette, ni impôts supplémentaires, vraiment ?



Lors de sa récente allocution, le président de la République a répété, presque mécaniquement, une sorte d'engagement : ni dette, ni impôts supplémentaires. Quelle crédibilité accorder à cette exclamation ?

Avec Jean-Yves Archer

Tout d'abord, les Français sont échaudés par les promesses. Telle une histoire digne de l'humoriste Pierre Desproges, il leur a été dit que la taxe d'habitation était supprimée. Ce qui est partiellement exact, à ce stade. Puis, ils ont compris que les taxes foncières vont s'emballer à la rentrée. Pris pour de gros benêt, le contribuable a compris que la macronie est brouillée avec les chiffres.

Qui ne se souvient des déclarations lénifiantes du ministre Le Maire, en amont de l'élection présidentielle, qui a osé affirmer que " l'économie française était solide ". C'est probablement sa conception de la solidité qui fait qu'il est annoncé ce jour que la dette remonte à 114,5% du

PIB soit un montant de 2.901,8 Mds d'€uros. Comme le déficit budgétaire sera supérieur à 100 Mds dans le budget pour 2023, cela revient à énoncer que le cap des 3.000 Mds de dette publique sera franchi d'ici un an.

En réalité, la dette a continué à prospérer comme "toujours" depuis près de 40 ans (+88,4 Mds pour le premier trimestre 2022...) et des esprits avertis comme Jacques de Larosière ne cesse de considérer que nous arrivons bientôt au quart d'heure de vérité. La dette, dont 12% est indexée à l'inflation, va voir sa charge annuelle grimper bien au-delà de 40 Mds. Soit une saignée additionnelle pour nos comptes publics.

Comment une équipe de "jus de crâne" (pour reprendre un terme cher à Laurent Fabius) aussi étouffée peut-elle être aussi laxiste en matière financière. J'ai déjà eu l'occasion d'écrire sur ce site que l'épargne financière des Françaises et des Français (soit plus de 5.000 Mds) servait, de facto, de caution à nos créanciers d'une sphère publique objectivement hors de contrôle.

Après les affirmations lénifiantes du grand argentier qui n'a pas eu le courage de se représenter dans l'Eure (peur du verdict des urnes ?), nous assistons à un jeu de cache-cache budgétaire qui est tout simplement stupéfiant.

Première étape, le Gouvernement n'a pas respecté l'article 46 de la LOLF qui intime de communiquer, avant le 1^{er} Juin, la trajectoire des Finances publiques. L'ancien sénateur Philippe Dallier s'en est ému sur son fil tweeter de manière explicite.

Deuxième étape, la cuvée 2022 n'est pas cohérente avec l'analyse de 2017. Dès son arrivée au pouvoir, le président Macron avait jugé indispensable – à raison ! – de soumettre au vote du Parlement un PLFR : projet de Loi de finances rectificatif pour purger les approximations de l'ère Hollande et pour bâtir une nouvelle trajectoire des Finances publiques alors conforme aux nouvelles variables macroéconomiques.

Cette année, il faut un PLFR en Juillet 2022 pour recadrer le schéma budgétaire. Songez que nous vivons dans la fiction d'une croissance à 4% (taux retenu dans le budget initial pour 2022) et un taux d'inflation dérisoire. Ces seuls deux paramètres modifient toute l'équation budgétaire, tout Bercy, Matignon et l'Élysée le savent mais nul ne bouge. Sauf scoop, il n'y aura pas de vote budgétaire avant l'Automne ce qui n'est pas une simple erreur mais une parfaite faute au regard de la rectitude qu'un État doit à ses concitoyens et à ses partenaires européens.

La Bourse enregistre déjà les débuts de la récession qui vient pour la fin de l'année et, une fois encore, nous arriverons démunis et désinvoltes face à un rendez-vous délicat.

Quand le taux des OAT à 10 ans passe de -0,4% à +2,4% en quelques semaines et que le spread avec l'Allemagne s'écarte semaine après semaine, c'est révélateur des miroirs que nous tendent les opérateurs de marché.

En conclusion, je suggère au présent lectorat de compléter son information en se reportant à l'étude de l'avisé François Ecalle sur le site Fipeco : <https://fipeco.fr> qui rappelle

un message à valeur d'avertissement de l'OCDE :

"Dans ses dernières « perspectives économiques », l'OCDE a écrit à propos de la France : « Il est essentiel de mettre en place une stratégie crédible d'assainissement budgétaire à moyen terme, qui fixe des priorités claires, pour garantir la viabilité des finances publiques et l'efficience de la dépense publique dans un contexte de hausse du service de la dette ». Le Gouvernement doit faire voter par le Parlement une loi de programmation pluriannuelle des finances publiques avant la fin de l'année, ce qui satisfera cette recommandation."